



## BAROMÈTRE SOCIAL 2016

*Une réalité sociale toujours préoccupante en dépit de l'amélioration des indicateurs économiques*

Julie Bertrand, Jean-Christophe Charles et Mathilde Prisset (Dros)

En collaboration avec : J.-L. Billand et C. Comet (CD 04), S. Bondarnaud (CD 05), C. Paquette (CD 06), A. Hénault, J. Prudhomme et C. Savignac (CD 13), I. Delaunay (CD 84), J. Tourniaire (Caf 05), V. Martinez-Pitarch et M.-A. Nicolai (Caf 13), S. Casabona (Caf 83), E. Vosseler-Rostaing (Caf 84), M. Assedo (Conseil régional), J. Blanche (DRDJSCS), D. Artaud, J. Domens et S. Durieux (Insee), P. Gay-Fragneaud et S. Inthavong (ORM), V. Meyer et M. Sauviac (Directe), N. Bianco et S. Martinez (Pôle emploi), Groupe technique Observation Paca Conjoncture (OPC), L. Diederichs-Diop (CCAS de Marseille), B. Panabières et W. Schmit (CPAM 13), G. Briclot (Carsat Sud-Est), G. Meyer (URIOPSS), M. Pinto (Petits frères des pauvres), A. Leveque (Fondation Abbé Pierre).

En 2016, la situation économique et sociale en région Paca semble montrer des signes d'accalmie, confirmant ainsi la tendance observée l'année précédente. Les indicateurs économiques sont encourageants : l'année 2016 est marquée par la croissance de l'emploi avec 15 600 emplois créés sur la période, soit la plus forte progression depuis 2007 (+ 1,4 %). Pour la seconde année consécutive, le taux de chômage localisé recule légèrement en région et s'établit à 11,4 % de la population active (- 0,2 point sur un an). Si le nombre de demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi a légèrement augmenté en Paca en 2016, un ralentissement net s'observe cette année : cette hausse est la plus

faible de ces huit dernières années (+ 1,9 %).

Une amélioration notable se lit également du côté des indicateurs de pauvreté et de précarité : la région enregistre la première baisse du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif depuis la crise de 2008 (- 3,4 %), tandis que la hausse du nombre d'allocataires du minimum vieillesse constatée en Paca en 2015 (+ 1,4 %) s'est stabilisée en 2016 (+ 0,04 %). Par ailleurs, la progression du taux de pauvreté continue de fléchir en Paca (+ 0,2 point en 2016 contre + 0,4 point en 2015 et + 0,5 point en 2014).

Ces tendances encourageantes ne doivent pas masquer une réalité éco-

nomique et sociale toujours préoccupante : Paca demeure la troisième région de France métropolitaine la plus touchée par le chômage et la pauvreté (17,5 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté en 2014). Les indicateurs de pauvreté et de précarité en Paca se maintiennent à un niveau toujours supérieur aux moyennes métropolitaines.

Les acteurs associatifs poursuivent donc leurs efforts en direction des publics les plus vulnérables. Maisons alternatives, plateformes numériques et autres initiatives innovantes voient ainsi le jour sous l'impulsion d'associations et d'institutions ayant à cœur d'œuvrer en faveur de la cohésion sociale sur le territoire régional.



# Les indicateurs clés du Baromètre Social

Sources : Caf Paca, Insee, Pôle emploi, Direccte Paca/Sese, Carsat Sud-Est, DRSM Paca-Corse, SDeS - Traitement Dros

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016			
<b>PAUVRETÉ / CONDITIONS DE VIE</b>														
1	Taux de bas revenus : part des personnes vivant dans un foyer à bas revenus sur l'ensemble des moins de 65 ans (en %)			18,2	19,1	19,5	19,9	20,1	20,4	20,7	21,5	21,2		
2	Taux de familles monoparentales à bas revenus parmi l'ensemble des familles monoparentales (en %)				48,4	48,6	49,6	49,3	48,9	49,5	46,9			
3	Revenu médian des foyers à bas revenus : revenu mensuel par unité de consommation (en €)				666	675	684	706	722	735	726			
4	Taux d'allocataires dépendants des prestations Caf : part des foyers pour lesquels les prestations représentent 100 % de leurs revenus (en %)				14,9	14,0	15,9	16,1	16,8	17,1	16,7			
5	Taux d'allocataires de minima sociaux d'âge actif : part des allocataires du RSA socle, de l'AAH et de l'ASS pour 100 personnes de 18-64 ans (en %) [1]			8,5	7,8	7,2	7,6	7,9	8,3	8,8	9,3	9,5	9,7	9,4 (p)
6	Évolution du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif (en %)			-	-7,9	-2,5	7,6	4,4	4,3	5,7	5,5	2,8	1,6	-3,4
7	Persistance des allocataires du RSA socle non majoré (allocataires depuis au moins 3 ans – en %)			47,1	48,9	48,1	43,8	43,0	44,8	49,9	50,1	51,7	53,5	56,8
<b>FORMATION / INSERTION / EMPLOI</b>														
8	Jeunes non insérés : population âgée de 18 à 25 ans qui n'a pas d'emploi et n'est ni étudiante, ni élève, ni stagiaire (en %)			19,7	20,5	21,2	21,8	22,7	23,8	24,6	25,2	25,6	ND	ND
9	Part des demandeurs d'emploi de longue durée inscrits depuis un an ou plus, parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories ABC (en %) [2]			34,6	31,1	28,8	30,4	34,7	36,0	37,6	39,4	40,6	43,0	41,7
10	Taux de chômage localisé annuel moyen (en %) [2]			9,9	9,2	8,4	9,9	10,2	10,4	10,9	11,4	11,5	11,6	11,4
11	Taux de demandeurs d'emploi non indemnisés par le régime d'assurance chômage (RAC) ou l'ASS, parmi les DEFM de catégories ABCDE (en %)			49,3	48,6	52,4	42,9	43,5	42,6	42,4	42,3	44,2	41,2	40,0
12	Part des salariés en emploi stable – CDI ou fonction publique (en %)			84,2	84,5	84,6	84,5	84,7	84,9	85,0	85,0	85,0	ND	ND
<b>LOGEMENT</b>														
13	Part des logements suroccupés (en %)			13,0	12,9	12,9	12,8	12,8	12,8	12,8	12,9	12,9	ND	ND
14	Part des logements locatifs sociaux parmi les résidences principales (en %)						12,7	12,9	12,9	13,1	13,1			
<b>SANTÉ</b>														
15	Part des assurés de moins de 65 ans bénéficiaires de la CMU-C – régime général (en %)					9,4	9,2	9,6	9,6	9,3	9,5	10,4	11,1	
<b>PERSONNES ÂGÉES</b>														
16	Indice de vieillissement de la population : part de la population de 65 ans et plus sur la population des moins de 20 ans (en %)			80,5	81,2	82,3	84,0	85,6	87,1	89,2	91,0	93,7	ND	ND
17	Taux d'allocataires du minimum vieillesse parmi les retraités du régime général (en %)				6,1	6,0	5,1	5,7	5,6	5,6	5,6			

[1] Les données ASS étant consolidées au fil du temps par Pôle emploi, ces indicateurs varient entre deux Baromètres car ils sont rétro-polés chaque année.

[2] Données corrigées des variations saisonnières (CVS).

(p) Données ASS provisoires.

ND : Données non disponibles.

# Tableau de bord par département et par zone d'emploi

Dernières données disponibles – Sources : Cof Paca, Insee, Pôle emploi, Direccte Paca/Sese, Cersat Sud-Est, DRSM Paca-Corse, SDES – Traitement Dros

	PAUVRETÉ / CONDITIONS DE VIE						FORMATION / INSERTION / EMPLOI				LOGEMENT		SANTÉ	PERSONNES ÂGÉES	
	Taux de bas revenus [2016, en %]	Taux de familles monoparentales à bas revenus [2016, en %]	Revenu médian des foyers à bas revenus [2016, en €]	Taux d'allocataires dépendants des prestations Caf [2016, en %]	Taux d'allocataires RSA socle et AAH [2016, en %]	Persistance des allocataires du RSA socle non majoré [2016, en %]	Jeunes non insérés [2014, en %]	Part des demandeurs d'emploi de longue durée [2016, en %]	Taux de chômage localisé annuel moyen [2016, en %]	Part des salariés en emploi stable [2014, en %]	Part des logements suroccupés [2014, en %]	Part des logements sociaux parmi les résidences principales [2016, en %]	Part des assurés de moins de 65 ans bénéficiaires de la CMU-C [2016, en %]	Indice de vieillissement de la population [2014, en %]	Taux d'allocataires du minimum vieillesse [2016, en %]
<b>DÉPARTEMENTS</b>															
Alpes-de-Haute-Provence	19,1	50,5	728	15,5	7,6	48,6	28,3	43,9	11,6	81,9	6,2	8,8	8,5	110,1	4,2
Hautes-Alpes	15,1	40,6	746	12,1	6,1	50,1	22,2	41,3	9,2	75,3	6,1	12,3	5,4	96,8	3,0
Alpes-Maritimes	18,5	40,7	728	15,0	7,1	48,8	23,1	40,0	10,5	86,7	19,8	10,1	7,5	109,1	5,9
Bouches-du-Rhône	23,6	49,8	718	18,4	9,0	61,2	24,6	42,1	11,7	85,7	12,8	17,2	14,1	78,6	6,4
Var	19,7	46,3	728	16,1	8,1	56,4	28,4	40,7	11,1	84,4	10,5	9,5	10	113,2	4,8
Vaucluse	22,4	49,2	729	15,3	7,8	51,9	30,9	44,2	12,9	83,4	7,2	13,5	11	83,7	4,9
Paca	21,2	46,9	726	16,7	8,2	56,8	25,6	41,7	11,4	85,0	12,9	13,1	11,1	93,7	5,6
<b>ZONES D'EMPLOI</b>															
Avignon*	22,9	49,1	731	15,7	8,0	53,5	30,8	43,8	12,3	84,1	7,8	14,3	11,5	82,0	5,0
Digne-les-Bains	18,4	48,5	728	16,6	8,0	49,6	26,1	43,8	11,3	82,9	6,5	10,7	8,8	113,9	4,4
Manosque	19,9	51,5	728	15,7	7,9	48,9	31,3	44,5	12,3	82,1	5,8	7,7	8,6	108,8	4,1
Briançon	13,6	36,1	767	9,6	4,4	47,7	17,7	38,3	8,9	66,9	7,6	13,2	3,1	83,5	2,3
Gap	15,4	42,9	735	12,0	6,2	50,2	22,8	42,5	9,0	78,0	5,7	11,7	6,1	98,6	3,1
Cannes - Antibes	16,9	39,8	729	13,1	6,1	48,0	24,7	40,0	10,7	87,3	18,0	9,9	5,8	113,8	4,9
Menton - Vallée de la Roya	13,6	29,8	728	14,2	5,1	45,0	23,1	38,2	9,7	84,8	20,7	8,2	4,7	114,0	4,4
Nice	20,0	42,4	727	16,2	7,8	49,6	22,3	40,2	10,6	86,3	20,4	10,2	8,8	105,3	6,6
Aix-en-Provence	14,4	39,9	716	11,5	5,1	50,2	18,8	40,9	9,3	85,9	11,7	10,9	6,2	78,5	3,9
Arles	23,9	54,2	728	17,4	8,9	62,9	29,2	39,3	13,6	83,8	7,4	17,3	12,7	99,9	4,9
Marseille - Aubagne	26,6	51,5	717	20,6	10,4	62,2	25,4	42,6	12,3	86,1	14,4	17,0	16,7	79,5	7,4
Istres - Martigues	21,9	51,7	721	16,6	8,3	64,5	29,6	41,7	11,4	83,7	7,3	27,7	11,7	73,5	5,3
Salon-de-Provence	18,0	50,0	742	12,7	6,0	56,8	28,1	42,6	11,8	82,4	6,9	17,9	8,9	70,4	4,6
Draguignan	20,6	50,2	724	17,2	8,0	58,2	30,8	40,6	12,4	81,0	8,7	9,7	11,2	99,1	4,6
Fréjus - St-Raphaël	19,2	43,9	709	14,4	6,7	51,1	30,8	36,1	12,8	84,8	12,4	7,5	7,3	141,2	4,1
Toulon	20,5	45,8	732	16,9	9,1	57,5	27,6	42,4	10,6	85,0	10,9	11,3	11,6	113,4	5,3
Cavaillon - Apt	19,7	44,9	728	13,4	6,2	47,1	32,2	44,5	13,2	81,1	6,1	10,6	9,5	99,5	4,9
Orange	20,6	49,6	728	14,6	7,3	54,5	33,0	44,3	13,4	81,8	4,9	11,7	9,9	79,5	3,9

\* Depuis la refonte des zones d'emploi, la zone d'emploi d'Avignon est composée de communes de la région Paca et de la région Languedoc-Roussillon. Ici, seules les communes de la région Paca sont prises en compte.



# ACTIONS ET DISPOSITIFS INNOVANTS MENÉS DANS LES TERRITOIRES

## Repenser ses pratiques : la réduction des risques alcool au sein d'un centre d'hébergement

Association ALC (Accompagnement - Lieux d'accueil - Carrefour éducatif & social)

Dans les Alpes-Maritimes, l'association ALC mène des actions sociales et solidaires depuis plus de cinquante ans pour aider à l'insertion d'adultes et de mineurs confrontés à de graves difficultés sociales.

À Nice, ALC gère notamment Soledor, une structure dite « places de stabilisation » qui accueille 12 résidents en continu, principalement des personnes ayant connu un parcours de rue. La structure est organisée sous forme d'hébergement semi-collectif : les résidents disposent d'un studio individuel meublé équipé d'un coin cuisine mais également d'un espace collectif.

Jusqu'en 2017, la consommation d'alcool au sein de l'établissement était prohibée. Pour respecter le règlement intérieur, des pratiques d'alcoolisation massive et rapide avaient lieu à l'extérieur, entraînant des problèmes de comportement sur le collectif dans l'établissement. Les stratégies répressives mises en place s'avéraient contre-productives.

C'est pourquoi en 2017 un projet de réduction des risques a été mis en place. L'objectif de l'accompagnement est d'intervenir sur la qualité de vie de la personne en vue de l'améliorer, de la stabiliser, parfois d'en ralentir ou d'en retarder la dégradation. Sortir d'un modèle de « la bonne santé à tout prix » en plaçant la perception de l'usager et de son usage de l'alcool au centre de l'intervention permet de travailler sur ses aspirations et non plus sur la norme culpabilisante.

Ainsi, l'usage de l'alcool est maintenant toléré et la relation d'aide devient une négociation visant à favoriser un usage de l'alcool mieux géré et une diminution des risques liés à l'alcoolisation massive et rapide.

## Une maison alternative pour vivre et vieillir ensemble, acteurs et solidaires

La Maison Oasis

Louis et Françoise, propriétaires d'une ancienne usine de tomates à Lorgues dans le Var, souhaitent réhabiliter leur patrimoine tout en le protégeant de la spéculation. Ainsi est née la Maison Oasis, lieu d'habitat alternatif à la maison de retraite entièrement adapté aux personnes à mobilité réduite, organisé en Société coopérative d'intérêt collectif : chaque habitant est un coopérateur associé ayant acquis des parts sociales, locataire d'un logement privatif bénéficiant des services de la coopérative.

Ce projet repose sur quatre grands objectifs :

- prévenir la souffrance psychique et retarder la perte d'autonomie en combattant solitude et isolement ;
- permettre l'accès au logement à des personnes disposant de revenus modestes ;
- faire participer chaque habitant aux décisions par une gestion collective du lieu ;
- promouvoir la rencontre et l'ouverture sur la cité grâce à un lieu d'accueil temporaire.

La Maison Oasis se composera, une fois le projet finalisé, de sept logements privatifs, de quatre chambres et d'un gîte pour l'accueil temporaire, organisés autour d'un lieu de vie collective avec des espaces partagés (grande salle à manger, cuisine commune, salle d'activités et jardin).

Actuellement, six appartements sont réhabilités et habités, la cour et le jardin ont été aménagés.

Le financement s'est réalisé avec les apports de parts sociales des coopérateurs habitants et de coopérateurs solidaires qui soutiennent le projet.

Une recherche de financement est en cours pour les parties communes (rez-de-chaussée et salle d'activités) ainsi que les chambres et l'appartement d'accueil.

## De la création artistique à la réinsertion sociale et/ou professionnelle

Les Marionnettes des Alpes

Les Marionnettes des Alpes est une association de création artistique pour personnes en démarche de réinsertion sociale ou professionnelle, récemment fusionnée avec Isatis. Elle accueille deux jours par semaine tout au long de l'année des personnes rencontrant des troubles ou souffrances psychiques qui génèrent de l'isolement social. Dans un premier temps, les personnes viennent pour rencontrer l'autre et rechercher un soutien dans leur quotidien.

« De la création artistique à la réinsertion sociale et/ou professionnelle » est une action mise en place en septembre 2015 dont l'objectif est de permettre aux personnes accueillies d'envisager un projet personnel, qu'il soit social, professionnel ou de soin.

Pour cela, la personne bénéficie d'un accompagnement individualisé et d'ateliers collectifs qui favorisent un travail sur ses compétences psychosociales et une reprise de confiance en soi.

L'originalité de ces ateliers réside dans l'utilisation de la création artistique comme support principal : sculpture, peinture, constructions en bois... Grosses têtes du carnaval et spectacle sont deux temps forts de cette action. Ils permettent de valoriser le travail de l'atelier et des stagiaires.

Ces réussites, ainsi que celles de chaque instant, font que les personnes accueillies peuvent envisager un projet, dont la réflexion est abordée de manière individuelle.

Au-delà, les ateliers cuisine et nutrition et les sorties nature permettent d'entamer une réflexion sur la santé. Ces ateliers cuisine journaliers permettent également de partager un moment convivial autour d'un repas équilibré.

## Reconnect – Le cloud solidaire

Groupe SOS Solidarités

En situation de grande précarité et de mobilité, les personnes sans domicile fixe sont confrontées à la difficulté de conserver leurs papiers, essentiels pour l'accès aux droits. Reconnect, coffret numérique à destination des plus démunis et de leurs accompagnateurs sociaux, est une plateforme web qui permet aux utilisateurs de stocker en toute sécurité la copie de tous leurs documents essentiels, scannés ou photographiés, ainsi que des contacts, rendez-vous et mémos, et de les partager avec leurs référents sociaux.

L'accès au service se fait à travers les Relais Reconnect, structures sociales (accueil de jour, UHU, Csapa, Caarud, etc.) partenaires de la plateforme. Les travailleurs sociaux sont garants de la démarche d'ouverture et d'alimentation du Cloud Solidaire et accompagnent ensuite les bénéficiaires dans les démarches d'utilisation autonome de l'outil.

Lancé en septembre 2015 en Île-de-France, le projet a rencontré un franc succès auprès de ses premiers utilisateurs. En cours de déploiement national, la plateforme est aujourd'hui utilisée par les professionnels de 120 établissements de l'action sociale, dont une dizaine en région Paca, et permet à plus de 1 200 bénéficiaires de conserver leurs documents en sécurité.

En limitant les conséquences de la perte des papiers originaux pour les personnes en situation de forte précarité, ce dispositif sécurise les droits des publics précaires et crée de nouvelles formes de collaboration entre les personnes en errance et les acteurs de l'insertion.

# Par-delà la pauvreté, bien-être et qualité de vie en Paca

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal ; RP 2013, Base permanente des équipements 2015... ; Meem ; Dreal Paca ; DGFIP et région Provence-Alpes-Côte d'Azur, DVF 2012-2014 (traitement Cerema)

En 2014, le taux de pauvreté dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'établit à 17,5 %. Il varie de 14,5 % dans les Hautes-Alpes à 20,4 % dans le Vaucluse. Cela signifie qu'une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté soit avec moins de 1 010 €/mois et unité de consommation. Paca est la troisième région la plus touchée par la pauvreté derrière la Corse (20,3 %) et les Hauts-de-France (18,3 %).

En Paca, la qualité de vie des habitants est très variable d'un territoire à un autre, principalement en fonction de facteurs individuels que sont le logement, l'emploi, les revenus, ainsi que du cadre de vie. L'analyse des disparités de qualité de vie à l'échelle des 80 intercommunalités de la région fait émerger l'existence de six types très différenciés de territoires **1**.

Les deux métropoles, Aix-Marseille Provence (AMP) et Nice Côte d'Azur (NCA), ainsi que les communautés d'agglomérations (CA) des Pays de Lérins et de la Riviera française, composent un groupe de territoires très urbanisés et denses. La population résidente y est plutôt jeune et diplômée, disposant en moyenne de salaires élevés. Le caractère très urbain de ces territoires limite les temps d'accès aux équipements et favorise l'usage des transports en

commun. À l'inverse, les ménages les plus exposés à la précarité (familles monoparentales, jeunes sans diplôme, personnes âgées vivant seules, chômeurs) y sont surreprésentés. Les logements, majoritairement collectifs, sont deux fois plus souvent en situation de suroccupation qu'ailleurs, et le coût moyen d'achat d'un appartement est plus élevé que dans les autres territoires de la région.

Situés sur le littoral varois et azuréen, huit EPCI très denses et urbanisés constituent un espace où s'exerce une très forte concurrence sur l'utilisation des sols ; le coût de l'immobilier y est particulièrement élevé. Les résidents de cet espace disposent de nombreux atouts en matière de bien-être : un taux d'emploi plutôt élevé, des revenus plus élevés que la moyenne régionale, une pauvreté nettement moins fréquente et une accessibilité rapide à leur travail et aux équipements.

Dans l'arrière-pays, 19 EPCI situés à proximité des axes routiers se caractérisent par une population plus souvent en emploi qu'ailleurs, disposant de revenus supérieurs à la moyenne régionale et travaillant assez loin de son domicile. Dans ces territoires, l'accession à la propriété est facilitée par un coût de l'immobilier

inférieur à celui pratiqué sur le littoral ou dans les métropoles. Mais cet espace périurbain exige de ses habitants des trajets domicile-travail souvent longs (supérieurs à 40 minutes en moyenne), très majoritairement en voiture.

Principalement situés dans l'arrière-pays varois et le Vaucluse, 23 EPCI forment un espace accueillant une population plutôt jeune, mais qui fait face à d'importantes difficultés en matière d'emploi : chômage, notamment de longue durée, et salaires moins élevés. Le taux de pauvreté atteint 19 % contre 17 % en moyenne régionale. Le cadre de vie dans ces territoires présente toutefois de réels atouts : les espaces artificialisés couvrent à peine plus de 10 % de la superficie et l'accès au logement est facilité par un coût de l'immobilier modéré.

Dans le massif alpin ou ses contreforts, 26 EPCI regroupent 2 % de la population régionale sur 30 % de sa superficie. Abrutant de nombreuses zones protégées, l'environnement est particulièrement préservé. Éloignés des équipements et services, les habitants sont soumis à une certaine vulnérabilité énergétique, qu'il s'agisse des dépenses de carburant ou de chauffage. Au-delà des traits communs à ces territoires de montagne, les indicateurs de bien-être de leur population permettent de distinguer deux groupes.

Un ensemble de dix EPCI, tous dotés d'au moins une station de ski, se caractérise par un taux d'emploi très élevé (86 %) et un chômage presque deux fois inférieur à la moyenne régionale. L'activité économique liée au tourisme est toutefois source de salaires souvent faibles (15 % inférieurs à la moyenne régionale).

À l'inverse, dans 16 EPCI marqués par leur enclavement, les habitants sont plutôt défavorisés en termes de qualité de vie. La population, en moyenne assez âgée, dispose d'un revenu disponible faible et est plus exposée à la pauvreté qu'ailleurs.

## La Bagagerie « Pose ton sac d'abord »

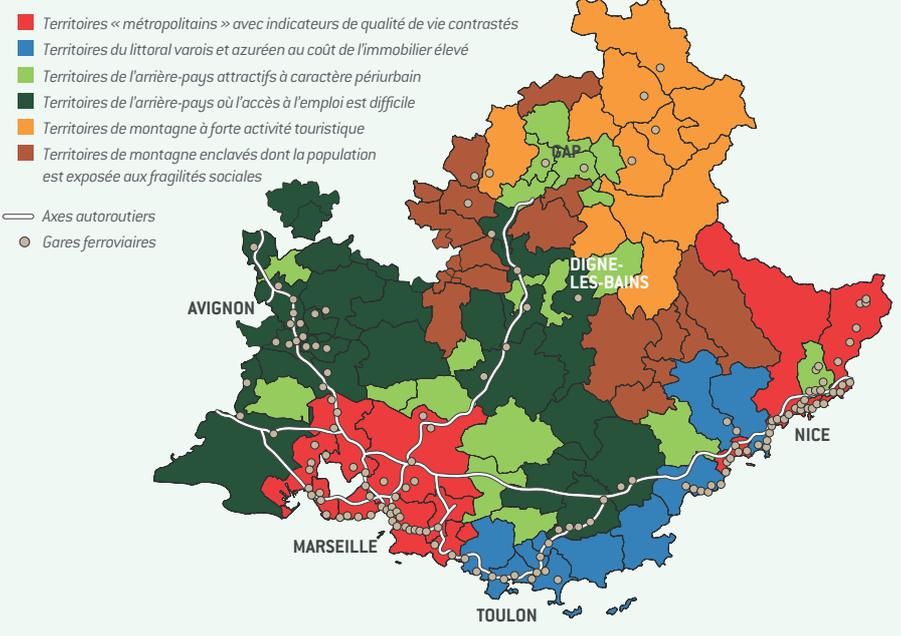
L'association Étude, sensibilisation et prévention de l'errance (ESP'Errance) a été créée en avril 2008 par d'anciens bénévoles du SAMU social de la Croix-Rouge.

Avec le projet de « La Bagagerie » à Marseille, l'association répond au besoin exprimé par les personnes en situation d'errance : disposer d'un espace sécurisé et gratuit afin d'entreposer leurs effets personnels. Cela facilite leur vie quotidienne, leurs déplacements et leurs

## 1 Au regard des indicateurs de qualité de vie de leurs habitants, les intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur se répartissent en six groupes

Typologie des 80 établissements publics de coopération intercommunale de Paca en 2016

Source : Insee, Recensement de la population 2013, Base permanente des équipements 2015, etc. ; Meem ; Dreal Paca ; DGFIP et région Provence-Alpes-Côte d'Azur, DVF 2012-2014 (traitement Cerema)



démarches administratives (logement, emploi, papiers) tout en limitant la stigmatisation.

Depuis 2012, un local accueille 40 bénéficiaires qui disposent chacun d'un casier pour y déposer leurs affaires. Ces casiers sont mis à disposition gratuitement pour une durée d'un mois renouvelable. La Bagagerie s'organise en trois espaces de vie : un espace de convivialité et de partage, un espace d'intimité avec l'accès aux casiers et enfin un espace sanitaire.

Elle est ouverte 365 jours/an et fonctionne avec des permanences, tenues par un salarié et des bénévoles, le matin et le soir pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à leurs affaires deux fois dans la journée. L'implication de ces derniers est précieuse et incontournable pour permettre l'ouverture 7 jours/7.

Outre l'accès aux casiers, de nombreuses activités sont proposées par les bénévoles ou par les bénéficiaires eux-mêmes. Cela permet, là encore, d'impliquer les bénéficiaires dans la vie d'un lieu qu'ils côtoient, pour certains, quotidiennement. Le parfait exemple de cette réussite étant la tenue de permanences bénévoles par les bénéficiaires eux-mêmes en toute autonomie.

## Un 4<sup>e</sup> trimestre optimiste clôturant une année favorable à l'emploi et à l'économie

Source : Directe Paca / Sese / Observation Paca Conjoncture

Selon l'Insee, la croissance s'est légèrement élevée dans la zone euro au 4<sup>e</sup> trimestre 2016 (+ 0,4 % après + 0,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre). En France, l'activité a accéléré en fin d'année (+ 0,4 % au 4<sup>e</sup> trimestre après + 0,2 % au 3<sup>e</sup>) : la production manufacturière est restée solide et les exportations se sont accrues. Après deux trimestres atones, la demande intérieure s'est nettement raffermie grâce à la consommation des ménages et à l'investissement des entreprises. L'investissement des ménages est resté quant à lui vigoureux. Dans le même temps, l'emploi salarié marchand a encore progressé (+ 64 000 emplois sur le trimestre) et le chômage a légèrement diminué (- 0,1 point).

En Paca, l'activité industrielle, notamment l'industrie agroalimentaire et l'activité de fabrication d'autres produits industriels, a été soutenue à la fois par la demande nationale et étrangère. À l'inverse, le secteur de la fabrication de matériels de transport a marqué le pas en 2016. En ce qui concerne le tertiaire marchand,

principal secteur en région, la croissance de l'activité s'est affirmée en 2016, notamment dans le secteur des activités spécialisées et de soutien aux entreprises qui enregistre une croissance significative, à l'image également des secteurs de l'information-communication et des transports. Ce dynamisme s'explique en partie par la bonne tenue de la demande étrangère. Enfin, dans la construction, l'activité a été également dynamique cette année. La production a notamment été stimulée par une demande publique et privée solide, et ce dans l'ensemble des secteurs de l'activité (gros œuvre, second œuvre et travaux publics).

## Le taux de chômage recule légèrement en Paca

Source : Directe Paca / Sese / Observation Paca Conjoncture

Pour la deuxième année consécutive, le taux de chômage localisé recule légèrement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'établit à 11,4 % de la population active en 2016 (- 0,2 point sur un an). Paca continue néanmoins de figurer parmi les régions de France métropolitaine les plus durement touchées par le chômage après les Hauts-de-France (12,2 %) et l'Occitanie (11,8 %). Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,2 point sur l'année pour atteindre 9,8 %.

À l'échelon départemental, le taux de chômage diminue de 0,2 point dans les Alpes-de-Haute-Provence (11,6 %), les Hautes-Alpes (9,2 %) et les Alpes-Maritimes (10,5 %). La baisse est plus marquée (- 0,3 point) dans les Bouches-du-Rhône (11,7 %) et le Var (11,1 %). Elle est en revanche légèrement plus faible (- 0,1 point) dans le Vaucluse (12,9 %) 2.

## Du mieux du côté de la demande d'emploi

Source : Directe Paca / Sese / Observation Paca Conjoncture

En 2016, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi a légèrement augmenté en Paca. Fin décembre, 480 080 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories ABC. Cette hausse est toutefois la plus faible de ces huit dernières années : + 1,9 % (soit + 9 060 personnes) contre + 5,7 % en 2015. Tous les départements de la région sont concernés par ce ralentissement, avec des rythmes de croissance compris entre + 0,9 % (Var) et + 3,3 % (Alpes-de-Haute-Provence). L'amélioration est plus marquée au niveau national où le nombre de demandeurs d'emploi est stable sur l'année.

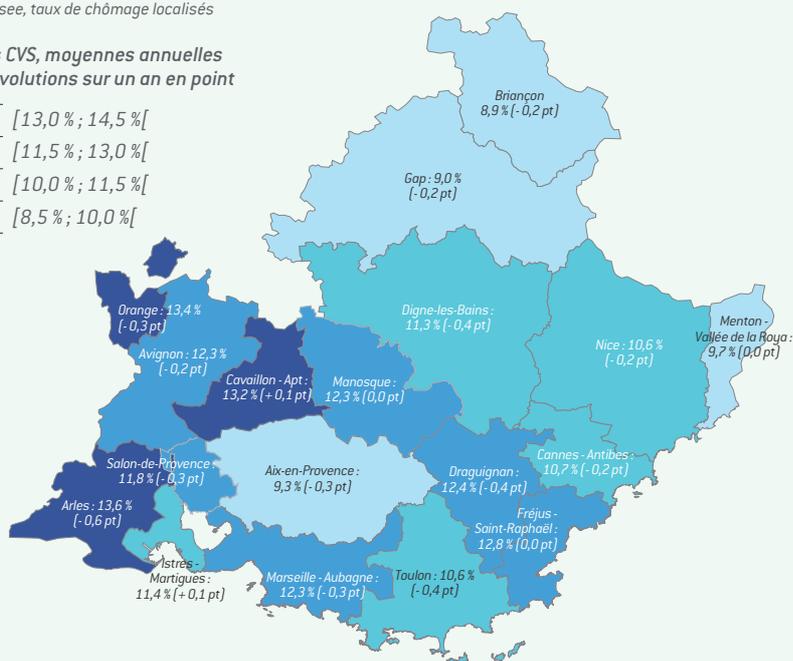
En Paca, les demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) représentent 68 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories ABC, soit 4 points de plus qu'en

### 2 Taux de chômage par zone d'emploi de Paca, en 2016

En 2016, par zone d'emploi  
Source : Insee, taux de chômage localisés

Données CVS, moyennes annuelles en % et évolutions sur un an en point

[13,0 % ; 14,5 %]
[11,5 % ; 13,0 %]
[10,0 % ; 11,5 %]
[8,5 % ; 10,0 %]



Note : Données provisoires ; pour chaque zone d'emploi, les évolutions entre 2015 et 2016 sont représentées entre parenthèses.

France métropolitaine. Pour la première fois depuis la crise de 2008, leur nombre baisse fin 2016 (-0,5 % sur un an en région contre -3 % en France) et s'établit à 325 180.

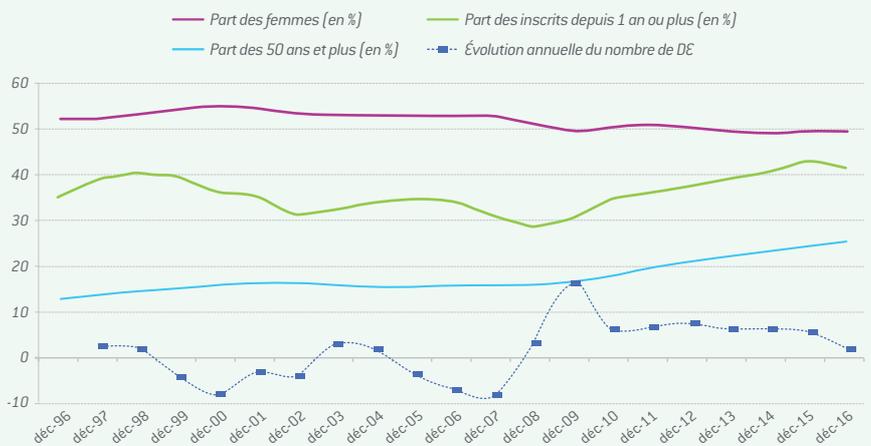
Comme en 2015, le nombre de femmes demandeuses d'emploi progresse plus rapidement que celui des hommes (cat. ABC) : respectivement +2,7 % contre +1,2 %. Désormais, il y a presque autant de femmes que d'hommes inscrits à Pôle emploi. Fin 2015, l'écart atteignait 4 920 inscrits ; un an plus tard, il n'est plus que de 1 600.

La demande d'emploi des moins de 25 ans recule de façon plus marquée qu'en 2015 (-1,8 % contre -1 %). Le bilan s'améliore également pour les 50 ans et plus et les inscrits depuis un an ou plus, publics cibles du « Plan 500 000 formations supplémentaires ». En effet, le rythme de croissance du nombre de seniors a été quasiment divisé par deux (+6,1 % fin 2016 après +10,9 % fin 2015), et pour la première fois depuis la crise de 2008, la demande d'emploi de longue durée a diminué (-1,2 %). La même tendance s'observe au niveau national **3**.

### 3 Évolutions annuelles de la demande d'emploi (catégories ABC) et des principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Paca

De décembre 1996 à décembre 2016, en %

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS-CJO : Dares - Traitement Dros



Note de lecture : Entre décembre 2015 et décembre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 1,9 %, soit une hausse moins forte que l'année précédente (+5,7 % entre décembre 2014 et décembre 2015). Sur cette même période, la part des demandeurs inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi cat. ABC est passée de 43 % à 41,7 %.

## Plus forte croissance de l'emploi depuis 2007

Source : Direccte Paca / Sese / Observation Paca Conjoncture

Depuis 2015, l'emploi salarié marchand des secteurs concurrentiels hors agriculture et particuliers employeurs ne cesse de progresser en Paca. Sur la seule année 2016, 15 600 emplois ont été créés (4 400 emplois intérimaires et 11 200 hors intérim), soit la plus forte progression depuis 2007 (+1,4 %). Une fois encore, l'essentiel des créations d'emplois en 2016 ont eu lieu dans le tertiaire marchand : +13 100, intérimaires compris (soit +1,6 %). Les sous-secteurs les plus dynamiques ont été les services aux entreprises (4 200), le commerce (3 400) et l'hébergement-restauration (2 100). Dans l'industrie, les effectifs se stabilisent, grâce au soutien de l'intérim qui contrebalance le recul de l'emploi hors intérim. Et pour la première fois depuis 2007, la construction a contribué à la croissance de l'emploi en 2016 : +2 300 salariés (soit +2,1 % sur un an), dont 1 900 intérimaires. Sur le dernier trimestre de l'année, c'est même le secteur le plus dynamique : +1 000 emplois, dont 720 dans l'intérim.

Concernant les contrats aidés, le nombre de bénéficiaires a reculé de 4 % sur un an à fin 2016 (-1 600). Si les effectifs dans la sphère

non marchande se stabilisent (autour de 30 500 salariés, soit 84 % du total), ceux du secteur marchand reculent de 22 % (-1 700 salariés).

## Première baisse du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif depuis la crise de 2008

Sources : Caf et Pôle emploi (données ASS provisoires)  
Taux calculés à partir du recensement de la population 2013

En 2016, le nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif a diminué de 3,4 % en région Paca, première baisse annuelle enregistrée depuis huit ans. Au 31 décembre, plus de 272 000 foyers allocataires perçoivent le Revenu de solidarité active (RSA), l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), contre 282 000 fin 2015. Ils représentent 9,4 % de la population régionale âgée de 18 à 64 ans.

La baisse du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif est principalement portée par le RSA (-6,2 %). Le nombre de bénéficiaires de l'ASS a lui aussi diminué (-2,8 %), tandis que celui de l'AAH continue d'augmenter, à

un rythme légèrement moindre que l'année précédente (+1,9 % en 2016 contre +2,3 % en 2015).

Au sein de la région, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux d'âge actif a baissé dans tous les départements. La diminution est plus importante dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône (-3,9 %), à l'inverse des Hautes-Alpes où elle est la plus faible (-0,8 %).

## Baisse importante du nombre de bénéficiaires du RSA socle

Source : Caf - Taux calculés à partir du recensement de la population 2013

Pour la première fois depuis la mise en place du Revenu de solidarité active, le nombre d'allocataires diminue en 2016. Au 31 décembre, près de 153 000 foyers sont allocataires du RSA socle en région Paca, soit une diminution de 6,2 % en un an (10 000 foyers en moins). En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, ce sont au total plus de 311 000 personnes qui vivent dans un foyer allocataire du RSA.

Cette évolution s'explique en partie par :

1. une situation plus favorable du marché du travail, en particulier pour les populations les plus exposées (chômeurs de longue durée) ;

2. les politiques d'insertion menées ;
3. un renforcement des politiques de contrôle et de lutte contre la fraude ;
4. la mise en place de la prime d'activité (cf. encadré).

La tendance observée en région se retrouve également au niveau national [- 4,2 % en France métropolitaine] et départemental.

Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes enregistrent une baisse supérieure à la moyenne régionale (respectivement - 6,6 % et - 7,3 %). Le Var et le Vaucluse affichent également une importante diminution (- 5,4 %). Les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent une diminution plus modérée qu'ailleurs en région (respectivement - 2 % et - 3,8 %).

## Augmentation moindre du nombre d'allocataires de l'AAH

Source : Caf

En 2016, l'Allocation aux adultes handicapés est versée à plus de 84 000 personnes en Paca, soit une hausse de plus de 1 500 allocataires, moins soutenue qu'en 2015 [+ 1,9 % contre + 2,3 %]. Comme en 2015, le nombre d'allocataires a davantage augmenté en Vaucluse [+ 3,5 % en 2016 après + 3,6 % en 2015]. Le département des Alpes-Maritimes, deuxième de la région en nombre d'allocataires, est le seul à enregistrer une légère baisse sur un an [- 0,3 %].

Les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et le Var sont les trois départements de la région où plus de la moitié des bénéficiaires de l'AAH ont un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % (respectivement 56,5 %, 62,6 % et 72,1 %) **4**.

### Le logement adapté pour les personnes en situation de handicap : l'action de HandiToit

L'association HandiToit Provence, créée en mars 2002 à Marseille, est née de la volonté de personnes handicapées souhaitant vivre à domicile dans des logements adaptés avec une véritable vie sociale, culturelle et/ou professionnelle, dans une cité accessible à tous. La Plateforme du logement adapté, mise en place par HandiToit Provence depuis 2009, est une interface multi-partenaire à l'échelle régionale dont le but est de favoriser l'accès au logement adapté des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie. Elle s'appuie sur une démarche opérationnelle associant les collectivités locales, les bail-

## EN 2016, LE RSA ÉVOLUE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la composante « activité » du RSA et la Prime pour l'emploi (PPE) ont fusionné pour devenir la Prime d'activité (PA). Cette nouvelle prestation s'adresse aux travailleurs de plus de 18 ans dont le revenu d'activité est inférieur à 1 500 € net (1,3 Smic pour une personne seule). Les anciens bénéficiaires du RSA activité ont été reversés automatiquement dans le dispositif de la PA. La suppression de la partie « activité » du RSA ne modifie pas la partie « socle ». Ainsi, les chiffres du RSA portent désormais sur la seule composante historiquement appelée « RSA socle ». Le nombre de bénéficiaires du RSA socle avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 a été recalculé par cumul des deux anciennes composantes « socle seul » et « socle et activité ».

Depuis la mise en place de la prime d'activité, une personne sortant de ce dispositif n'a pas de droit ouvert au RSA automatiquement comme cela était le cas entre les différentes composantes RSA activité / RSA socle auparavant. Cette situation peut engendrer du non-recours et expliquer en partie la baisse du nombre d'entrants au RSA en provenance de la prime d'activité qui s'observe depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2016.

leurs sociaux (31 à l'échelle de la région) et le secteur associatif local.

À travers cette plateforme, HandiToit Provence :

- Accompagne les bailleurs sociaux dans la production d'une offre de logements adaptés en apportant une expertise et un appui technique dans la conception des logements. En 2016, 108 logements adaptés ont été livrés au sein de nouveaux programmes immobiliers en Paca.

- Recense les besoins en matière de logement pour les personnes en situation de handicap.

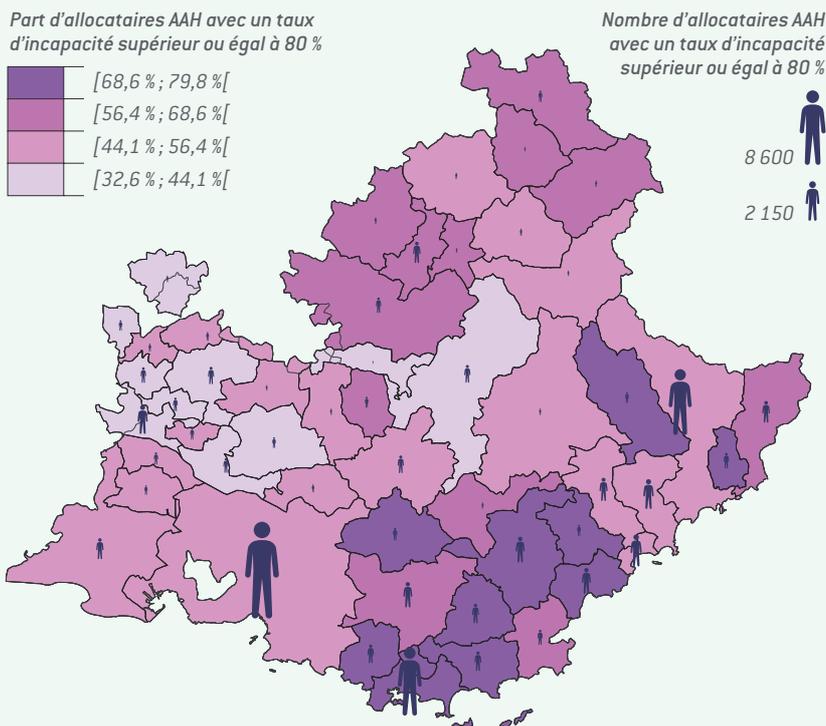
Pour cela, l'association a créé une base de données alimentée notamment par le travail de terrain. En 2016, plus de 1 600 personnes en demande de logement adapté sont recensées, dont 46 % dans les Bouches-du-Rhône et 26 % dans le Var.

« Au-delà du logement, c'est permettre à des personnes de se projeter dans une véritable vie sociale et d'exercer pleinement leur citoyenneté. »

HandiToit Provence

## 4 Allocataires AAH dont le taux d'incapacité est d'au moins 80 %

Au 31 décembre 2016, par EPCI / Source : Caf Paca – Traitement Dros





## Évolution contrastée des titulaires du minimum vieillesse dans les départements

Source : Observatoire des fragilités, Carsat Sud-Est

Au 31 décembre 2016, la France compte près de 12 700 000 retraités du régime général dont un peu plus d'un million en région Paca (soit 7,9 %). Parmi ces retraités, 410 000 sont titulaires du minimum vieillesse en France et 60 000 en région (soit 14 %). Si, en moyenne, 3,2 % des retraités du régime général bénéficient du minimum vieillesse en France, cette proportion atteint 5,6 % en région Paca, pourcentage le plus élevé de France métropolitaine après la Corse (11,5 %).

La hausse du nombre d'allocataires du minimum vieillesse constatée en Paca en 2015 (+ 1,4 %) s'est stabilisée en 2016 (+ 0,04 %). Pour autant, les départements rencontrent des situations contrastées. Le nombre d'allocataires progresse dans les départements des Alpes-Maritimes (+ 0,2 %), des Alpes-de-Haute-Provence (+ 2,1 %), de Vaucluse (+ 2,5 %) et des Hautes-Alpes (+ 3,4 %) et diminue dans le Var (- 0,4 %) et dans les Bouches-du-Rhône (- 0,6 %).

Le taux d'allocataires du minimum vieillesse est supérieur à la moyenne nationale dans tous les départements à l'exception des Hautes-Alpes (3 %). Il continue à être particulièrement élevé dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes (respectivement 6,4 % et 5,9 %) **5**.

Le score moyen de la fragilité sociale des retraités de 55 ans et plus est un indicateur développé par la Carsat Sud-Est afin de définir des territoires prioritaires d'intervention. La Carsat Sud-Est a décidé de retenir cet indicateur pour planifier son programme de prévention à destination des seniors, avec pour objectif d'organiser prioritairement des actions de prévention dans les territoires appartenant aux classes 4 et 5 (territoires les plus fragiles au sens de cet indicateur) et à la classe 3 dans une moindre mesure. Sur les 368 actions de prévention organisées en région Paca en 2016, 221 ont lieu dans les cantons des classes 4 et 5 (279 en intégrant la classe 3), soit 60 % des actions totales.

## ENQUÊTE AUPRÈS DES AIDANTS FAMILIAUX DES RETRAITÉS DE SAINTE-MAXIME ET PLAN-DE-LA-TOUR

Préoccupés par le suivi des soins, l'amélioration du quotidien et le maintien à domicile de la personne dépendante, les aidants familiaux ont tendance à négliger leurs propres besoins de santé et tardent à les exprimer auprès des médecins. Ils vivent une relation d'aide à risque et rencontrent de multiples difficultés qui mettent en péril leur capacité à aider sur le long terme et leur qualité de vie.

Pour mieux comprendre leurs besoins, les caisses de retraite Carsat et Agirc Arrco ont mené en 2016, en lien avec les acteurs locaux<sup>1</sup>, une étude sur les aidants familiaux de deux communes du Var.

Un questionnaire a été adressé à un peu plus de 7 000 retraités (tous régimes confondus) pour connaître les personnes qui aident un proche âgé en perte d'autonomie. Les principales demandes exprimées par les répondants portent sur :

- le besoin d'aide dans les démarches administratives ;
- une meilleure coordination des différents services ;

- une compréhension mutuelle du rôle de l'aidant professionnel et de l'aidant familial ;
- la possibilité de répit ;
- des besoins en information et en formation.

Sur la base de ces constats, un plan d'action construit et élaboré par l'ensemble des partenaires de cette enquête sera proposé en 2017 pour répondre à ces besoins. Il aura plusieurs objectifs, dont notamment :

- proposer une offre diversifiée et personnalisée d'actions pour faciliter l'accueil (écoute, disponibilité) et l'identification des situations d'aidants ;
- faciliter la relation entre aidants professionnels et aidants proches ;
- développer et optimiser les solutions de répit et de repos.

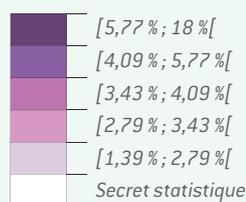
<sup>1</sup> CCAS, Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer Var Estérel (Maia), Institut régional d'information et de prévention de la sénescence (Irips), Mutualité française de Provence, GHPAD, structures d'aide à domicile...

## 5 Retraités du régime général bénéficiaires du minimum vieillesse

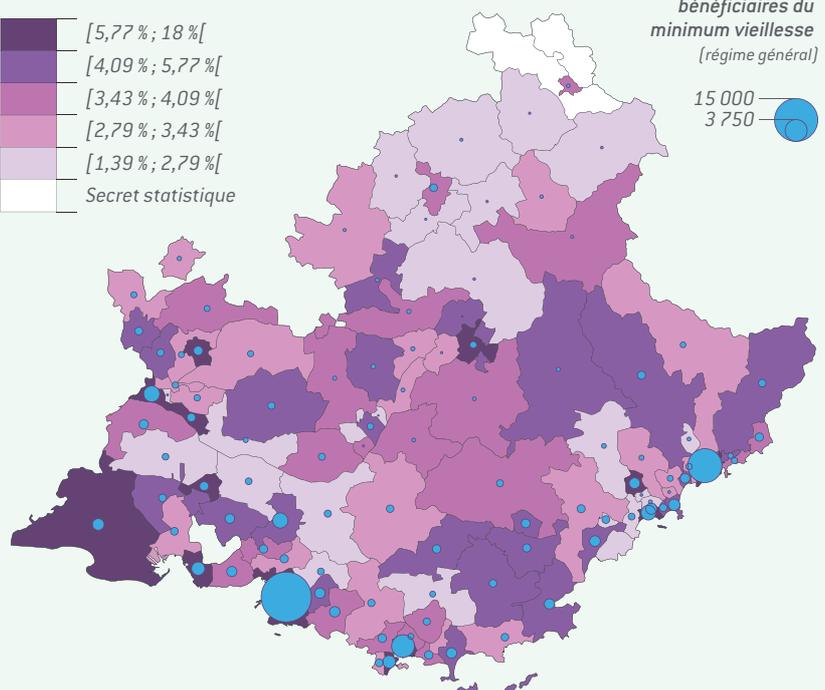
En 2016, par canton-ville

Source : Observatoire des fragilités, Carsat Sud-Est

Part des retraités de 55 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse (régime général)



Nombre de retraités de 55 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse (régime général)



## SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX EN FAVEUR DES PERSONNES DU BEL ÂGE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Les schémas départementaux en faveur du bel âge et des personnes en situation de handicap définissent les stratégies départementales qui seront déployées sur le territoire au cours des cinq prochaines années et priorisent les actions à mettre en œuvre. Pour définir les grandes orientations des schémas 2017-2022, le conseil départemental des Bouches-du-Rhône a souhaité consulter l'ensemble des usagers et acteurs concernés. Des enquêtes auprès des bénéficiaires de l'APA et des personnes handicapées à domicile, des résidents d'établissements pour personnes âgées, des gestionnaires d'établissements et des services d'aide à domicile ont permis de dresser le portrait de l'offre, d'analyser les difficultés rencontrées par les établissements et services et de saisir directement les attentes des usagers.

Cinq grandes orientations ont été retenues pour répondre au mieux aux besoins des personnes handicapées et des personnes du bel âge : Informer, Prévenir, Améliorer, Soutenir et Maîtriser.

### Stabilisation des effectifs APA en 2015

Sources : Drees, Enquête aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2016 (résultats arrêtés fin 2016). Seules les données disponibles sur l'ensemble des départements de la région sont analysées.

Fin 2015, plus de 98 000 personnes bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en région Paca, soit 18,3 % des personnes âgées de 75 ans et plus. Parmi les bénéficiaires, 61,3 % vivent à domicile et 38,7 % en établissement. Les bénéficiaires à domicile sont pour 63,5 % d'entre eux peu dépendants (GIR4 ou GIR5&6) et 16,3 % sont en situation de dépendance importante (GIR1 ou 2). Entre 2014 et 2015, le nombre de bénéficiaires de l'APA est resté stable en région Paca, contrairement au niveau national où l'augmentation s'établit à 1 %.

#### Vivre en établissement : la double peine pour les personnes et leur entourage

Pour une personne âgée, intégrer un établissement est une décision souvent très difficile à prendre : cela suppose de quitter son logement, son histoire, ses voisins, ses habitudes, et de reconnaître que l'on ne peut plus se débrouiller seul. Pour les personnes âgées ayant de faibles revenus, d'autres problématiques peuvent s'y ajouter.

Dans le cas où les frais d'hébergement sont supérieurs à leurs revenus, elles peuvent bénéficier de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH). Les personnes qui en bénéficient doivent reverser 90 % de leurs revenus à l'établissement, les 10 % restants sont laissés à leur disposition et ne peuvent être inférieurs à 96 € par mois. Pour les Petits frères des pauvres, 96 € par mois ne permettent pas à une personne âgée de pouvoir profiter des rares plaisirs qui lui restent : s'offrir un café, s'acheter des journaux, un livre... C'est pourquoi l'association souhaite que ce dispositif soit revisité via une

augmentation du minimum de revenus laissé à la personne, mais également qu'une attention particulière soit portée à l'impact de l'obligation alimentaire.

En effet, l'ASH est basée sur la solidarité familiale : participation des obligés alimentaires (enfants, petits-enfants, gendres, belles-filles) aux frais d'hébergement et récupération sur succession. Différents rapports (Igas, rapport de Luc Broussy, Haut Conseil de la famille) soulignent depuis plusieurs années que ce dispositif à géométrie variable selon les départements présente des inconvénients majeurs au regard de la faiblesse du montant des récupérations réalisées. Pour les Petits frères des pauvres, cela se traduit principalement par les conflits générés au sein des familles, le sentiment de dépendance ressenti par les personnes âgées et le renforcement des inégalités financières selon les classes sociales d'origine.

### CMU-C et ACS : des effectifs toujours en hausse

Source : Fonds CMU

En 2016, la progression du nombre de bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) continue de fléchir en Paca : + 1,3 % en 2016 contre + 3,9 % en 2015 et + 7,6 % en 2014. La région compte ainsi plus de 443 000 bénéficiaires de la CMU-C en 2016, soit 8,9 % de la population régionale (contre 7,5 % en France métropolitaine).

À l'échelle départementale, le nombre de bénéficiaires s'accroît principalement dans les Hautes-Alpes (+ 7,8 %) et dans le Vaucluse (+ 4,7 %). Les taux de croissance sont plus modérés dans les Alpes-de-Haute-Provence (+ 1,2 %), le Var (+ 1 %), les Alpes-Maritimes (+ 0,8 %) et les Bouches-du-Rhône (+ 0,1 %), qui restent néanmoins le premier département

en nombre et en proportion de bénéficiaires de la CMU-C, avec un taux de couverture de 11,3 %, soit plus de 225 000 personnes concernées. Le taux de couverture atteint 9,8 % dans le Vaucluse, 7,7 % dans le Var, 6,5 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, 6,3 % dans les Alpes-Maritimes et 4,3 % dans les Hautes-Alpes.

Le nombre de bénéficiaires d'attestations d'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) a également poursuivi sa progression en 2016. Ainsi, près de 120 000 habitants de la région (2,4 % de la population) en ont bénéficié, soit une hausse de 9,6 % en un an, comparable à celle de 2015 (+ 9 %). Parmi ces 10 500 nouveaux bénéficiaires, les deux tiers résident dans les Bouches-du-Rhône. Si le taux de couverture est semblable d'un département à l'autre (entre 1,6 % et 2,7 %), l'évolution est plus contrastée, allant de + 14,7 % dans les Bouches-du-Rhône à - 5 % dans les Alpes-de-Haute-Provence.

#### Opticourses, de la recherche à l'intervention : des activités et des outils pour améliorer le rapport qualité nutritionnelle/prix (QNP) des achats alimentaires de foyers à petit budget en région Paca

Partant du constat que le prix des aliments est un critère important de choix alimentaire, une étude pilote a été lancée en 2010 par l'ARS autour de la question des achats alimentaires avec un petit budget.

Par la suite, le projet Opticourses a été mené pendant deux ans au sein de quartiers défavorisés (13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements) du Nord de Marseille, en tant que recherche interventionnelle financée par l'INCa avec comme objectif d'améliorer le rapport qualité nutritionnelle/prix des achats alimentaires.

La démarche vise à réduire les inégalités sociales de santé en se basant sur une approche multi-partenariale, territoriale et participative, intervenant sur la demande et l'offre alimentaire d'un territoire défavorisé et en partant des achats réels de personnes en difficulté financière. Projet dit de « recherche-action », Opticourses combine à la fois des recherches scientifiques menées sur la thématique nutrition et petit budget et des actions conduites sur le terrain. Le projet s'appuie également sur une démarche participative : lors des ateliers, les personnes contribuent à l'adaptation au terrain des outils issus de la recherche (connaissance du territoire, des ressources, des bons « trucs et astuces », etc.).

Actuellement, Opticourses est déployé en Paca à travers la formation et l'accompagnement d'acteurs de terrain intervenant sur l'alimentation auprès de foyers à petit budget. Une communauté Opticourses se met en place, initiée par le Cres Paca, afin de faire vivre la démarche, l'animer et l'améliorer sur la base des contributions et propositions des différents acteurs impliqués.



## PAGE SPÉCIALE LOGEMENT

Source : Fondation Abbé Pierre

### Une production de logements en progression mais des efforts à poursuivre

Le parc de logement en région Paca compte plus de 2 233 000 résidences principales, dont 293 400 logements sociaux (soit 13,1 % contre 16,7 % en France).

Des efforts ont été réalisés ces dernières années dans la construction de logements sociaux puisqu'en 2015 7 000 logements ont été livrés contre un peu plus de 3 000 en 2008. Cette progression s'observe aussi pour les logements agréés par l'État et les collectivités : en 2016, 13 000 logements sociaux ont été agréés en Paca, soit deux fois plus qu'en 2006. Dans le détail, ce sont 1 572 logements très sociaux PLAI livrés en 2015 (22,5 % des logements sociaux livrés) et 3 128 logements PLAI financés en 2016 (24 % des logements sociaux financés). Au final, entre 2015 et 2016, le nombre de logements sociaux a augmenté de 1,4 %.

Si la production de logements est en progression, traduisant une mobilisation des acteurs, le déséquilibre entre l'offre et les besoins persiste et des efforts importants sont encore indispensables pour permettre aux mal-logés de vivre dignement.

En effet, si 19 000 demandes de logement social ont été satisfaites au cours de l'année 2016, au 31 décembre, 154 000 demandeurs sont toujours en attente. Parmi eux, 29 000 (soit un sur cinq) le sont depuis un délai anormalement long (cinq ans et huit mois en moyenne). Par

ailleurs, la problématique des logements dégradés en centres anciens est particulièrement prégnante en région Paca. En 2015, 2 300 logements ont bénéficié des programmes d'aide à la réhabilitation du logement ancien ou indigne de l'Anah. Cependant, les efforts restent à poursuivre pour résorber ces situations.

L'effort de production de logements doit également être nuancé par la situation sur le marché immobilier. En effet, un tiers de la production est engagée en défiscalisation Pinel, ce qui produit des loyers parfois supérieurs au marché libre en zone tendue (sur le littoral) pour un coût important pour l'État. Également, il existe dans le neuf des prix allant de 3 000 €/m<sup>2</sup> à Gap à 5 000 €/m<sup>2</sup> voire plus à Cannes ou Aix-en-Provence qui participent à la tension sur le marché immobilier et à la persistance des problématiques de mal-logement des ménages modestes.

Enfin, si le marché immobilier accuse une baisse des prix de 5 à 15 % depuis trois ans au niveau régional, l'écart entre la progression des prix depuis l'an 2000 et celle des revenus ne se réduit pas. Depuis la crise de 2008, l'indice des loyers de marché a augmenté de 13 points en Paca alors que le taux de personnes à bas revenus est passé de 18,2 % en 2008 à 21,5 % en 2015. Dans ce contexte, l'application du contrôle du niveau des loyers permise par la loi ALUR serait un moyen fort de desserrer l'étau qui pèse sur les ménages modestes.

**Livraison de logements sociaux entre 2000 et 2015 en Paca**

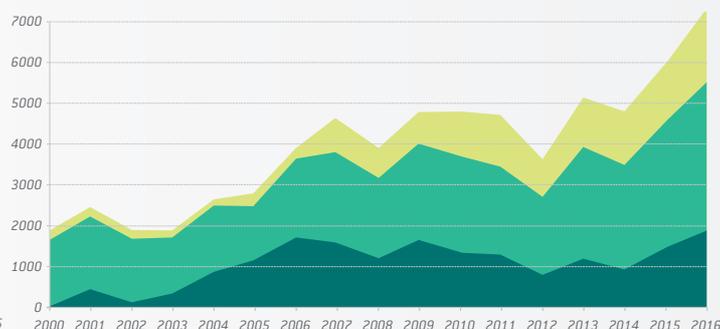
(Source : ARHLM Paca, 2017)



- Autres productions locatives (PCL, PLI...)
- Logements locatifs intermédiaires (PLA CFF puis PCLS et PLS)
- Logements ANRU (financés en PLUS, PLUS CD ou PLA-I)
- Logements très sociaux (PLA TS puis PLA-Intégration)
- Logements sociaux de droit commun (CDA, CDC, puis PLUS)

**Logements financés entre 2000 et 2016 en Paca**

(Source : ARHLM Paca, 2017)



- Logements très sociaux (PLA TS puis PLA-Intégration) y.c. logements financés par l'ANRU
- Logements sociaux de droit commun (PLA CDC puis PLUS) y.c. logements financés par l'ANRU
- Logements intermédiaires (PLA CFF puis PLS y.c. Foncière Logement)
- Logements financés en PLUS, PLUS CD ou PLA-I

## Sur le front de l'hébergement : quatre questions à Raphaëlle Mandon

Directrice du SIAO du Vaucluse – Imagine 84

### Pouvez-vous nous rappeler brièvement la place du SIAO dans le secteur de l'hébergement ?

Le SIAO constitue l'outil opérationnel de la refondation des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement. Il permet de construire des parcours d'insertion adaptés aux besoins des personnes en réunissant les principaux acteurs dans une démarche partenariale. Son action s'organise autour de trois axes :

- Remettre l'usager au centre du dispositif en lui proposant un parcours personnalisé.
- Mettre en place un véritable service public de l'hébergement et de l'accès au logement impliquant continuité de la prise en charge, égalité face au service rendu et adaptabilité aux besoins.
- Mettre en œuvre une logique favorisant l'accès au logement en lien avec la politique du logement d'abord.

### Quelles ont été les évolutions auxquelles le SIAO a dû faire face ces dernières années ?

La circulaire du 17 décembre 2015 relative à la mise en œuvre de l'article 30 de la loi ALUR a consacré juridiquement les SIAO, tout en obligeant à la constitution d'un SIAO unique dans chaque département, porté par un opérateur unique et traitant des problématiques « de la rue au logement ».

Afin de mener à bien la mission d'observation confiée aux SIAO, l'article 30 de la loi ALUR oblige également à l'utilisation d'un logiciel informatique national, l'application SI-SIAO, déployée en Vaucluse depuis l'automne 2015. Cet outil unique doit contribuer à la connaissance précise et actualisée des besoins et permettre de questionner l'efficacité des réponses apportées.

### Comment qualifieriez-vous la situation actuelle du secteur de l'hébergement dans votre département ?

La situation est actuellement tendue dans le département de Vaucluse : le dispositif d'urgence est saturé (taux d'occupation qui avoisine les 100 %) ; les demandes d'hébergements d'insertion ou de dispositifs de logement adapté ne cessent d'affluer (les listes d'attente et les délais d'attente avant d'intégrer un dispositif s'allongent) ; et nous rencontrons des difficultés pour permettre l'accès au logement des ménages positionnés par le SIAO sur des logements de droit commun, même si tous les prérequis à l'accès sont travaillés en amont.

Les publics évoluent également : de plus en plus de jeunes entre 18 et 25 ans (25 % des demandes) et de ménages de plus de 60 ans ; arrivée de nouveaux ménages (anciens mineurs non accompagnés devenus majeurs, demandeurs d'asile ayant obtenu rapidement le statut de réfugié, femmes avec ou sans

enfant(s) victimes de violence, personnes en souffrance psychique...)

### Que manque-t-il selon vous pour améliorer le fonctionnement de ce secteur ?

Plusieurs pistes pourraient être envisagées pour permettre une meilleure fluidité des parcours :

- Clarifier les critères d'orientation sur les places CHRS pour se mettre en conformité avec les textes réglementaires (inconditionnalité de l'accueil, durée moyenne des séjours...) et faire évoluer les projets de service des structures pour répondre au plus près des demandes des ménages.
- Revoir les critères d'admission en logement adapté. En effet, l'absence de ressources est trop souvent à l'origine du dévoiement des orientations et/ou d'orientation par défaut.
- Renforcer les partenariats (conseil départemental pour l'accompagnement des familles et les jeunes sortants de l'Ase, délégation territoriale ARS pour les ménages souffrant de troubles psychiques, bailleurs sociaux).
- Mieux anticiper les ruptures, les fins de prises en charge, les sorties d'hospitalisation ou de détention.
- Organiser plus régulièrement des temps d'échanges entre le SIAO, les partenaires et les structures pour permettre au SIAO d'assurer avec plus d'efficacité sa mission d'« animation du réseau ».
- Mieux informer les ménages afin qu'ils puissent recourir à leur droit dans des délais restreints et acceptables.

### GLOSSAIRE

Le site Internet du Dros dispose d'une rubrique « Glossaire » qui contient l'ensemble des éléments de définitions, sigles et notes méthodologiques des publications du Dros. [www.dros-paca.org/fr/glossaire-du-dros/](http://www.dros-paca.org/fr/glossaire-du-dros/)

### EN SAVOIR PLUS...

1. Amghar Y-G., Geffroy L., Laroque M., Zeggar H., « Modalités de mise en œuvre de l'aide sociale à l'hébergement », Inspection générale des affaires sociales (IGAS), rapport n° RM 2011-085P, mai 2011
2. Observation Paca Conjoncture, Communiqué n°27, mai 2017
3. Insee conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bilan économique 2016, mai 2017
4. Durieux S., Joutard C., Terseur B., « Qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur - Logement, emploi, revenus et cadre de vie différencient les territoires », Insee, Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°43, mars 2017
5. Dros'omètre, n°22, juillet 2016
6. Rsa conjoncture, n°18, juin 2017
7. Coulomb P., Jungas B., « Rapport d'évaluation et d'analyse de l'enquête – questionnaire : Repérage et identification des besoins des aidants familiaux de personnes âgées et/ou handicapées vivant à domicile sur les communes de Ste Maxime et Plan de la Tour », Carsat Sud-Est et Agirc Arcco, 2015-2016

### LES CAHIERS DU DROS

Vous pouvez consulter les autres cahiers du Dros sur notre site Internet : [www.dros-paca.org/fr/les-cahiers-du-dros/](http://www.dros-paca.org/fr/les-cahiers-du-dros/)

### DISPOSITIF RÉGIONAL D'OBSERVATION SOCIALE

15 rue Malaval – 13002 Marseille

Tél. : 04 84 52 41 24

E-mail : [dros.cafmarseille@caf.cnafmail.fr](mailto:dros.cafmarseille@caf.cnafmail.fr) – [www.dros-paca.org](http://www.dros-paca.org)

Directeur de la publication : Jean-Pierre Soureilat

Directeur adjoint de la publication : Bernadette Melmont

Rédacteur en chef : Julie Bertrand

ISSN : 2101-6038

Design graphique : Quentin Devanne - [quentin.devanne@outlook.com](mailto:quentin.devanne@outlook.com)

Crédits photographiques : Gwladys David et Jean-Christophe Prisset

Remerciements à : Christelle Blanco, Manuel Bueno et Gwladys David (Dros), Léopold Carbonnel (DRDJSCS), Yasmina Rahal (Conseil régional), Raphaëlle Mandon (SIAO 84), Patricia Coulomb (Carsat Sud-Est), Françoise Feminier (La Maison Oasis), Vincent Dallongeville (Groupe SOS solidarités - projet Reconnect), Nicole Darmon, Christophe Dubois, Hind Gaigi et Marion Vallarino (Cres Paca), Claire Marche (ATD Quart Monde), Mélina Foubert (HandiToit Provence), Angélique Henin (ESP Errance - La Bagagerie), Isabelle Philippe (ALC), Laurent Grieu et Édith Guichard (Isatis/ Marionnettes des Alpes), Patrick Lacoste (Fondation Abbé Pierre)



**DISPOSITIF RÉGIONAL  
D'OBSERVATION SOCIALE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**